



UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 30.09.2024

MOTION : Ne pas laisser se désincarner la démocratie

Au vu de la participation faible (22% des électeurs se sont déplacés directement aux locaux de vote pour déposer personnellement un bulletin de vote) lors des votations du 22 septembre, dans une tentative aussi vraisemblablement d'économiser des bouts de chandelle, le Conseil Communal a décidé qu'il n'y aurait désormais plus qu'un bureau de vote.

L'évolution vers le vote par correspondance (avec un risque accru de fraudes) au détriment d'une approche engagée et personnalisée est inquiétante. Ce processus s'aggravera et se banalisera encore plus avec le futur vote électronique. Peut-être un jour aura-t-on des décisions prises en fonction de sondage d'opinion ou de nombre de « like » en ligne pour soutenir une proposition.

Nous invitons le Conseil Communal à améliorer et à rendre plus attractif le vote présentiel direct à l'urne (pas seulement en moyen d'accès pour personnes à mobilité réduite), par exemple avec un encadrement festif et convivial, peut-être aussi par des animations soutenues et organisées par les partis, afin de redonner du sens citoyen, symbolique et engagé à l'acte solennel de déposer son bulletin après avoir décliné son identité.

Pour l'UDC Delémont Dominique Baettig